

Séance du 14 juin 2016

***Nouvelles technologies, nouvelles formes d'emploi :
quels impacts sur le droit du travail et la protection des
travailleurs ?***

Intervenants :

Bernard GAZIER, Vincent MANDINAUD, Arnaud MARTINON

Plus d'informations : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Seminaire-Politiques-de-lemploi>



Introduction

Jean-Emmanuel RAY

Co-président du séminaire

Professeur à l'École de Droit de Paris I - Sorbonne

Nouvelles technologies, nouvelles formes d'emploi : quels impacts sur le droit du travail et la protection des travailleurs ?

Introduction par Jean-Emmanuel Ray – Université de Paris 1

PARTIE I

- 1. Les nouvelles formes d'emploi : quels déploiements ?**
 - ♦ Bernard Gazier – Université de Paris I
- 2. Le droit du travail est-il encore adapté aux évolutions récentes du marché du travail ?**
 - ♦ Arnaud Martinon - Université de Paris I
- 3. Les nouvelles technologies au service d'une meilleure qualité de vie au travail ?**
 - ♦ Vincent Mandinaud - Anact

PARTIE II

- 1. Quel statut juridique pour ce nouveau modèle ?**
 - ♦ Arnaud Martinon - Université de Paris I
- 2. Expériences utilisateurs et conditions de travail : vers une transformation des usages ?**
 - ♦ Vincent Mandinaud – Anact
- 3. Les nouvelles formes d'emploi : quelles régulations collectives ?**
 - ♦ Bernard Gazier – Université de Paris I

Clôture des débats par Gilbert Cette - Banque de France et Université d'Aix Marseille

Les nouvelles formes d'emploi : Quels déploiements ?

Bernard GAZIER

Professeur émérite de sciences économiques
à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Président du groupe de travail du Cnis
« Diversité des formes d'emploi à l'épreuve de la statistique »

Le numérique et la « destruction créatrice », un vieux serpent de mer

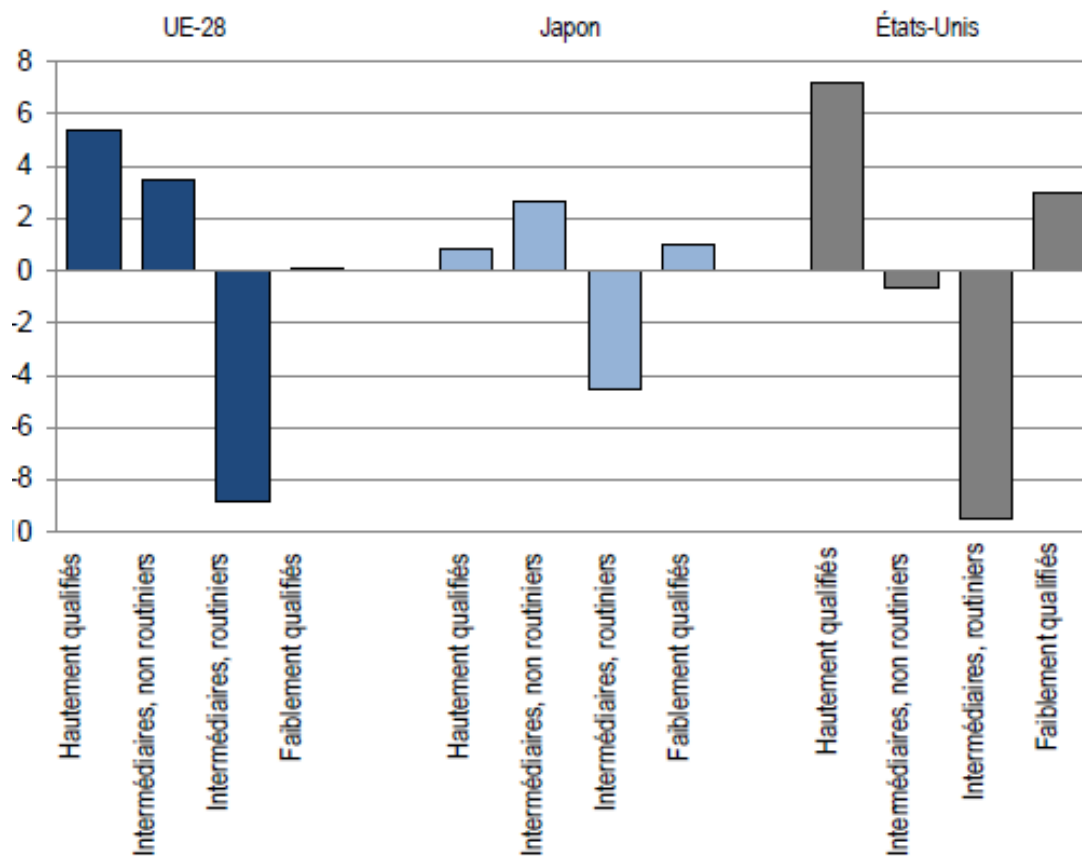
- ▶ Etudes alarmistes : Frey et Osborne 2013 estiment que près de la moitié de tous les emplois pourraient être remplacés par des ordinateurs et des algorithmes au cours des 10 à 20 prochaines années aux E.U. et dans d'autres pays avancés
- ▶ Les robots, entre libération des tâches répétitives et hantise du chômage
- ▶ Déjà David Ricardo (1815)... et Keynes (1931) attiraient l'attention sur le « chômage technologique »; fin du « paradoxe de Solow » ?

OCDE : le chaud et le froid

- ▶ OCDE 2016, « Automatisation et travail indépendant dans une économie numérique », *Synthèses sur l'avenir du travail*, Eds OCDE, Paris
- ▶ Entre polarisation des emplois et relativisation du « risque d'automatisation »

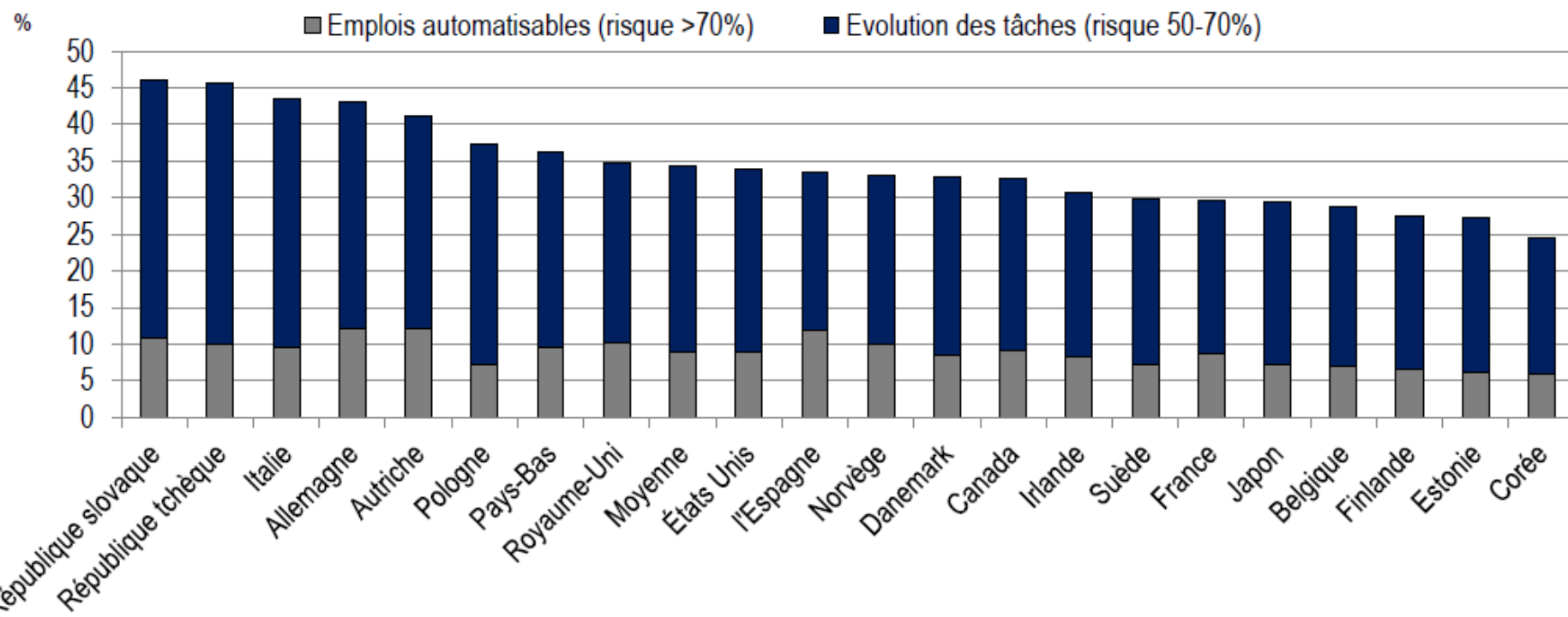
Graphique 1. Polarisation du travail dans l'Union européenne, au Japon et aux États-Unis

Évolution en points de pourcentage des parts dans l'emploi par catégorie professionnelle, 2002-2014

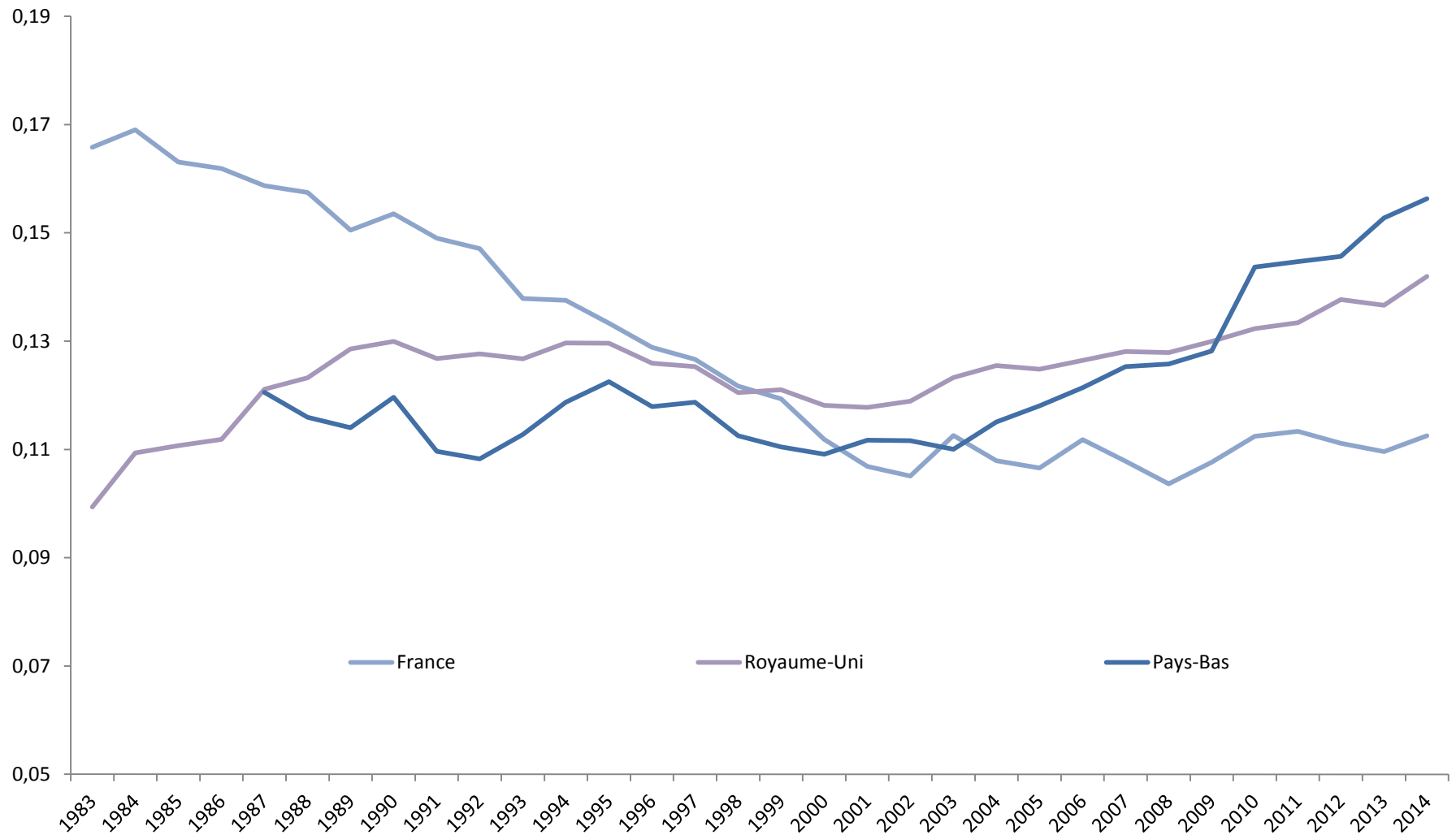


Graphique 2. Le risque de perte d'emploi en raison de l'automatisation est moins important que ce que l'on prétend parfois

Pourcentage de travailleurs occupant un emploi à risque élevé d'automatisation



France : les indépendants se font attendre (part dans l'emploi 1983 – 2014)



France : ce qui fait les unes et les débats mais reste peu développé (<50000 emplois)

- ▶ **L'économie collaborative (Uber etc.)**
- ▶ **Les groupements d'employeurs**
- ▶ **Le portage salarial**
- ▶ **Nécessité de mieux cadrer ce que l'on entend par « forme d'emploi » et « nouvelle »**

Formes et modalités d'emploi

- ▶ **Forme d'emploi** : ensemble des caractéristiques permettant de définir, repérer, normer et éventuellement interrompre une relation de travail rémunérée; contrat, statut, obligations fiscales et sociales... cf. les « indépendants économiquement dépendants »
- ▶ **Modalités d'emploi** : qualifient l'exercice de l'emploi, cf. horaires et temps partiel, lieu de travail.
- ▶ **CDI à temps plein et « invention du chômage »** : une co-construction de deux normes

Ce qu'on ne sait pas (encore) bien mesurer et qui est (relativement) nouveau

- ▶ Les situations de pluri-activité et pluri-employeurs
- ▶ Stages rémunérés
- ▶ Les « tiers » et la variété de leurs pratiques et impacts : intérim, mais aussi régie, services à la personne...
- ▶ Les « indépendants économiquement dépendants »

Un domaine à inventorier : les formes d'emploi avec tiers

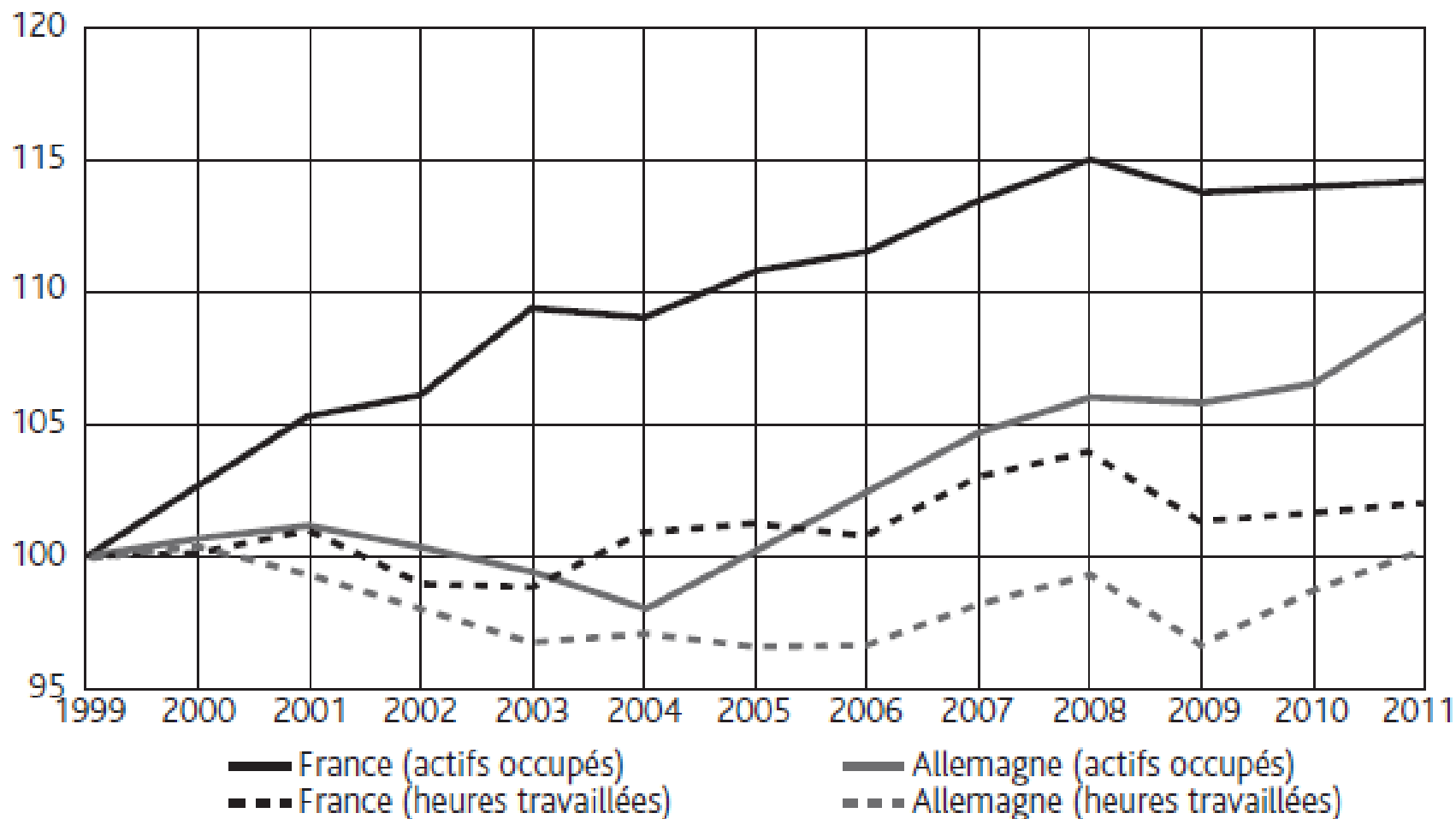
	Bilatéral pur	Bilatéral Tiers non payeur	Relation ambiguë	Trilatéral avec tiers en service	Trilatéral pur
Salarié	X	?? Stage rémunéré. PE ? mandataire, apprentis 400	S/T régie 500 ?	GE, 30 associations intermédiaires	Intérim OSP 500 400
Sal non dép.	Dirigeant salarié ?			Portage salarial CAE 30	
Indép dépend.		Franchisé, gérant mandataire, coworking 150 ?		Plate-forme < 50 ?	
Indépendant	X			Plate-forme	

Les « équivalents fonctionnels » de l'exigence de disponibilité permanente

- ▶ **Contrat 0 heures au RU, aux Pays-Bas et en Belgique, avec des modalités différentes ...**
- ▶ **... Auto-entrepreneurs et CDD ultra-courts en France**
- ▶ **Un renouveau de la subordination ? Lien aux pratiques de travail**

Emploi et croissance ralentie : France - Allemagne

Évolutions du nombre d'heures annuelles travaillées et nombre d'actifs occupés en France et en Allemagne (indice base 100 en 1999)

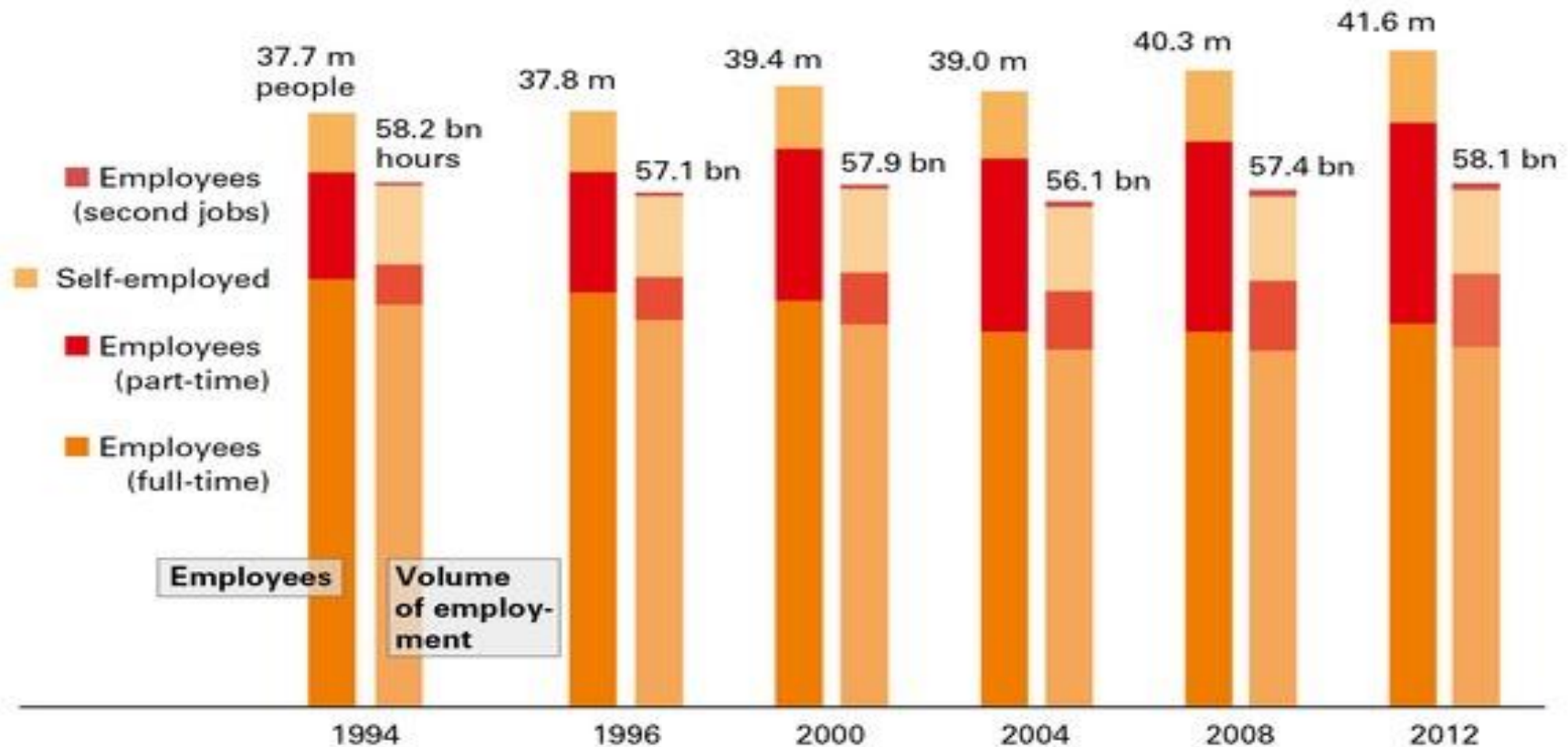


Comment créer des emplois supplémentaires ?

L'expérience allemande

More people in employment: fewer hours worked

Changes in the number employed and the volume of employment ...



Source: Institute for Employment Research (IAB) 2013 | © Hans Böckler Foundation 2013

Connaître l'emploi fragmenté et ses revenus : un chantier

- ▶ **Connaissances lacunaires**
- ▶ **Traçabilité accrue avec la numérisation, notamment pour les plateformes**
- ▶ **Seuils pour les prélèvements et l'acquisition de droits sociaux, déclenchant l'enregistrement ?**
- ▶ **Une norme implicite de capacité de gains sur moyenne période ?**

Le droit du travail est-il adapté aux évolutions récentes du marché du travail ?

Arnaud MARTINON

Professeur de droit privé
à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Transformations : de la relation de travail au droit du travail

- Les transformations de la relation de travail
 - *Le contrat de travail traditionnel :*
prestation + rémunération + subordination juridique = contrat de travail
 - *Les enjeux juridiques de la qualification de contrat de travail (quels textes et quelle juridiction?)*
 - *Le relâchement du lien de subordination juridique: le facteur temps (travail autonome), le facteur lieu (travail hors du lieu de travail),*

Transformations : de la relation de travail au droit du travail

- Les réactions de la pratique, du législateur et du juge
 - *Dans le cercle du contrat de travail :*
 - les présomptions de salariat
 - le forfait-jours
 - le télétravail ...
 - *A la frontière du contrat de travail :*
 - le portage salarial
 - le partage des salariés
 - l'autoentrepreneuriat
 - la collaboration (avocats et médecins)
 - la coopérative d'activité et d'emploi

Les nouvelles technologies au service d'une meilleure qualité de vie au travail ?

Vincent MANDINAUD

Chef de projet « Transition numérique et conditions de travail »
à l'Agence nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
(Anact)

- Comprendre les transformations en cours
- Lignes de fronts et points clefs pour l'amélioration des conditions de travail

Les barbares attaquent !

23



<http://barbares.thefamily.co/>



Que se passe-t-il?



Que faire ?

➤ La transition numérique interroge le travail dans ses fondamentaux

L'aspect technique n'est que la partie émergée de l'iceberg

Les enjeux sont économiques, sociaux, culturels et organisationnels

➤ Une révolution industrielle:

Un changement de paradigme dans la création de valeur et la construction des rapports sociaux au travail => l'économie de la multitude

Nouvelles règles du monde industriel => L'innovation hyperconcurrentielle et l'expérience utilisateur

Transformations de la protection sociale => Les effets de réseau battent la sélection du risque

➤ Une occasion de réinventer le travail?

« L'emploi est mort, vive le travail ! »

Pronetarisation VS Plateform cooperativism

Rationalisation, intensification, densification et fragmentation du travail

1



Rationalisation, intensification, densification et fragmentation du travail

26



- Des technologies au service de la productivité, entendue comme critère de performance des organisations
- La réduction du facteur humain et la fabrique du travail intenable

***Les controverses sur la qualité du travail et
l'intégration des usages en conception
comme leviers d'amélioration des décisions
et des investissements?***

Subordination et coopération remises en cause

2



- Transformation des cadres de la domination et de la dépendance

Le code du travail : un irritant dans la chaîne de valeur?

- Servicialisation étendue, management et entrepreneuriat revisité

Les codes au travail : autonomie et contrôle?

- Recomposition de l'intermédiation et de l'expertise

Le code au travail : normativité et prédictivité?

Prendre soin de l'écosystème informationnel et productif pour imaginer des alternatives organisationnelles?

Dislocation spatio-temporelle du travail et discontinuité des parcours professionnels

3



Dislocation spatio-temporelle du travail et discontinuité des parcours professionnels

30



- Nouveaux lieux et nouveaux temps de travail
Quelque part entre post-fordisme, néo-taylorisme et capitalisme cognitif avancé
- Réagencement des lieux, des temps et des régulations ordinaires
Le bureau, l'usine, l'entrepôt, le chantier, ...
- Les frontières de l'activité et les capacités de parcours
La musette du travailleur, connexion/déconnexion
Digital labor, travail du client et revenu d'existence

Vers des technologies sociales et réflexives pour des environnements capacitants et des organisations apprenantes?

Échanges avec la salle

Quel statut juridique pour ce nouveau modèle ?

Arnaud MARTINON

Professeur de droit privé
à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Un statut à construire

- **Quelle protection pour la personne du travailleur**
Qui supporte les risques de la relation de travail : le travailleur ou le bénéficiaire de la prestation ?
- **Quelle place (et quelle forme) pour une défense collective des intérêts des travailleurs ?**
- **Vers la création d'un droit de l'activité professionnelle?**
Brèves remarques à partir d'exemples européens

Expériences utilisateurs et conditions de travail : Vers une transformation des usages ?

Vincent MANDINAUD

Chef de projet « Transition numérique et conditions de travail »
à l'Agence nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
(Anact)

Expériences utilisateurs et conditions de travail dans les banques, assurances et sociétés financières



Expériences utilisateurs et conditions de travail dans le secteur banques et assurances?

36



- La multitude comme actif industriel: l'enjeu est de capter sa puissance et de constituer un monopole de la relation privilégiée avec les clients/utilisateurs
- Les données pour optimiser les productions et la création de valeur, avec de nouveaux entrants spécialisés sur les profils de risque
- Traduction opérationnelle: le multicanal, et ses effets sur les conditions de travail, d'autant que le SI porte déjà les exigences d'une réglementation complexe et inflationniste
- Quel effet du travail du client sur la relation de service? Quelle transformation des métiers et des organisations de travail? (exemple de la borne interactive et du portable)

**Comment valoriser l'expérience-collaborateur
en symétrie de l'expérience-client?**

Merci de votre « mobilisation totale »

37



<https://www.youtube.com/watch?v=VW0eQzrgiMY>



Les nouvelles formes d'emploi : Quelles régulations collectives ?

Bernard GAZIER

Professeur émérite de sciences économiques
à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Président du groupe de travail du Cnis

« Diversité des formes d'emploi à l'épreuve de la statistique »

Une orientation à la fois pragmatique et construite

- ▶ Prendre appui sur les développements actuels : portabilité, CPA, garantie jeunes, décentralisation quadripartite de la formation continue, accompagnement des transitions
- ▶ Et en présenter un horizon plus systématique et relié aux transformations de la protection sociale
- ▶ S'appuyant à la fois sur des travaux juridiques (Statut de l'actif et Droits de Tirage Sociaux) et économico-organisationnels (Marchés Transitionnels du Travail)

Se situer dans l'espace des débats

- ▶ A un extrême, la déréglementation
- ▶ A l'autre, la démarchandisation radicale
- ▶ Une option instrumentale ambivalente et ici écartée : le revenu minimum d'existence comme solution centrale
- ▶ Un compromis instable et sans boussole ni évaluation : la « flexicurité »
- ▶ Approfondir la logique de la gestion sociale des risques

Pourquoi l'assurance et pas la redistribution sous conditions de ressources ? 7 raisons

- ▶ Plus facile de calculer les cotisations/prestations
- ▶ Moins susceptible d'être manipulé par l'Etat
- ▶ Incitations en faveur du travail plus claires
- ▶ Effets de stabilisation macroéconomiques plus forts car montants plus élevés
- ▶ Externalités positives : meilleur accès au crédit et atténuation de la concurrence entre travailleurs en cas de dépression
- ▶ Les personnes couvertes par l'assurance sont en meilleure santé et avec un meilleur moral
- ▶ Permet de développer des comportements de prise de risque sur le marché du travail, s'ils sont appuyés par une démarche d'innovation (entrepreneuriat, réseaux d'experts)

Passage d'une assurance-chômage à une assurance-emploi

Assurance chômage

Réservée aux salariés ayant cotisé suffisamment

Prolongée dans notre pays par deux dispositifs relevant de la « solidarité » : ASS et RSA

Ne couvre qu'un chômeur sur deux (!)

Actuellement discuté et partiellement mis en œuvre : l'« experience rating »

Assurance emploi

Couvre l'ensemble des actifs et assure l'ensemble des risques associés au fait d'être actif : trajectoires, mobilités entre travail salarié et indépendant, volatilité des revenus et des compétences

Visée préventive forte

Préconisations générales

- ▶ Statut de l'actif permettant de passer sans pertes de salarié à indépendant ou bénévole et réciproquement; droits séquentiels au cours de la vie
- ▶ Equilibre haut de droits et devoirs reposant sur une articulation forte avec les « politiques actives de l'emploi »
- ▶ Initiatives d'employeur de dernier recours pour les chômeurs de longue durée
- ▶ Politiques flexibles et négociées de partage du travail, du type « Job rotation », « Activation » ET « dé-activation »
- ▶ Mise en œuvre décentralisée et négociée

Quelques pistes par catégories

- ▶ **Temps partiel : enjeu majeur d'égalité F/H; neutralité à l'égard des carrières et des droits acquis, rechercher les combinaisons qualifiantes**
- ▶ **Emplois indépendants : droits portables, réseaux d'expertise et de soutien, revenu minimum de base**
- ▶ **Emplois temporaires : consolidation à la « hollandaise », assurer le bénéfice du service de l'emploi (cf saisonniers en Autriche), fonds spécifique de formation...**

« Equiper le marché pour les gens » : le rôle des territoires

- ▶ **Le Dialogue Social Territorial : mal aimé, chaotique, discontinu, virtuel ?**
- ▶ **Territoire administratif et territoire projet**
- ▶ **Une nécessité logique : prise en compte des transversalités et organisation des « isolés » (PME, personnes en CDD ou indépendants)**
- ▶ **Opportunité du quadripartisme régional en matière de formation continue -> aller vers l'aménagement des transitions ?**

Échanges avec la salle

Clôture des débats

Gilbert CETTE

Co-président du séminaire

Professeur d'économie associé à la Faculté de sciences
économiques de l'Université d'Aix-Marseille

Adjoint au Directeur général des études et des relations
internationales de la Banque de France

Prochaine séance à l'automne 2016

Plus d'informations : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Seminaire-Politiques-de-lemploi>

